

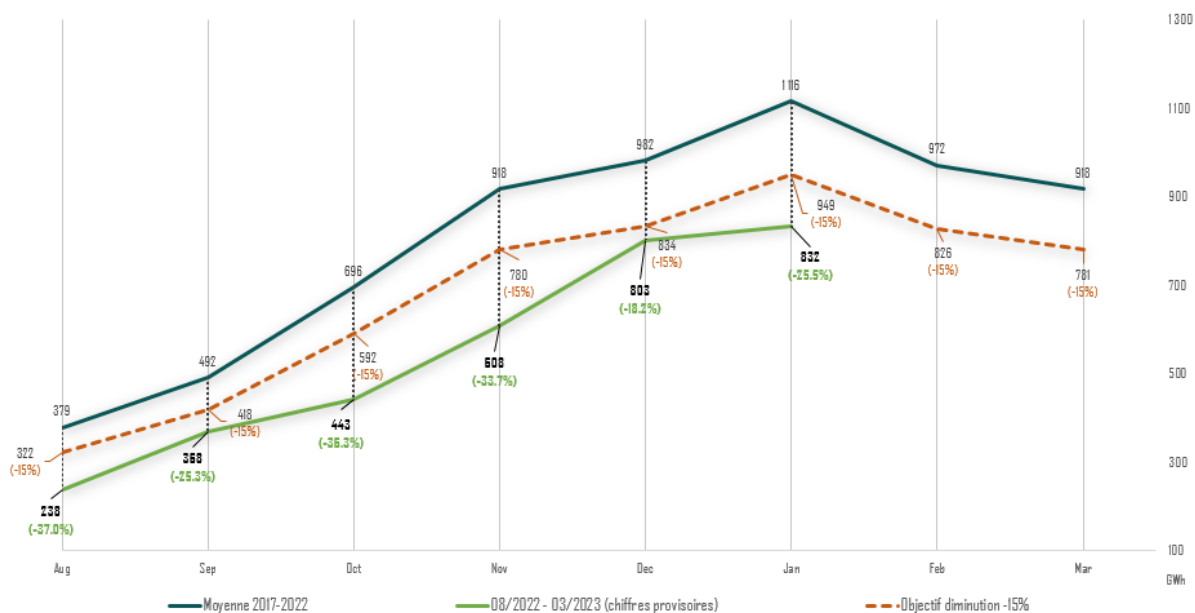
État des lieux des efforts de réduction de la consommation énergétique: le Luxembourg atteint ses objectifs en janvier

En date du 2 février 2023, le ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire a publié un nouvel état des lieux des efforts de réduction de la consommation de gaz naturel et d'électricité au Luxembourg.

1. Consommation de gaz naturel

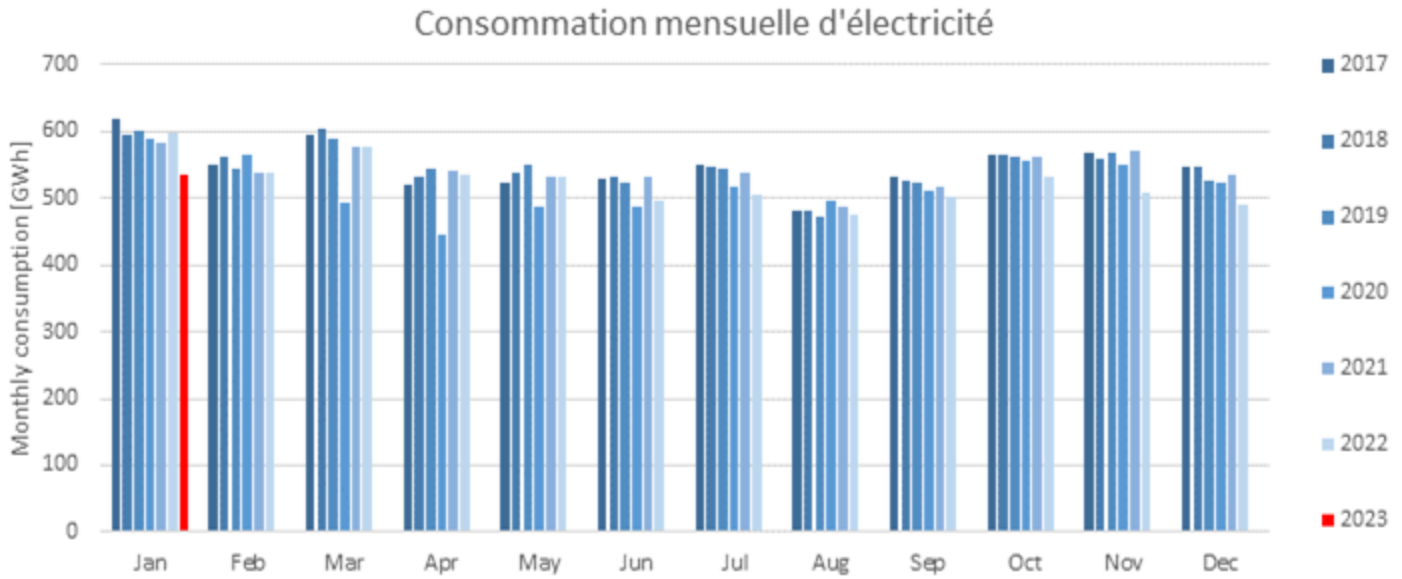
En janvier 2023, la réduction de la consommation de gaz naturel correspondait à environ 25,5% par rapport à la période de référence des années 2017 à 2022, donc toujours largement au-delà de l'objectif de réduction des États membres de l'UE de 15% de la demande de gaz naturel.

Consommation de gaz naturel en GWh



2. Consommation d'électricité

La réduction de la consommation d'électricité continue également à baisser depuis le mois de juin 2022. En janvier 2023, la baisse a été de - 9,56% par rapport à la période de référence des années 2017 à 2022.



Plus d'informations sur les efforts d'économie d'énergies ainsi que des conseils pour faire des économies d'énergie se trouvent sur www.zesumme-spueren.lu.